

COMMUNIQUE COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALS ET PLATEAUX DES MONTS DE LACAUNE

Dans le cadre de l'élection départementale, certains candidats tiennent des propos totalement erronés et font semblant d'ignorer le fonctionnement de notre collectivité. Cette dernière est composée d'un conseil communautaire de 22 membres et d'un bureau où les maires des huit communes, qui composent la CCVPML, sont présents. Toutes les décisions sont prises à la majorité des voix et contrairement à ce qui est dit le président n'est pas seul décideur. Par contre c'est lui qui en est le rapporteur.

En ce qui concerne le développement numérique la mutualisation d'enfouissement du réseau fibre optique avec le réseau ERDF moyenne tension proposée au dernier moment traverse la campagne entre Luzières et Soulègre. Dans cette opération complémentaire, chiffrée à 770 000 €, aucun raccordement n'était prévu mais une participation immédiate de 231 000 € nous était réclamée, sans bénéfice réel immédiat pour les usagers.

Par ailleurs le Conseil Général du Tarn nous a présenté son schéma numérique fibre optique comprenant des réseaux de collecte entièrement financés par le Département, qui contrairement à ce qui est écrit n'avait pas prévu de desservir Ferrières et Vabre par exemple mais simplement d'aller de Brassac à Lacaune, et des réseaux de distribution co-financés avec les collectivités locales. Sur notre territoire (de BRASSAC RD622 à ALBAN) le dispositif ne prévoit que de la distribution. L'essentiel du territoire de notre communauté n'étant pas desservi par ces réseaux principaux de collecte. Dans ce contexte notre demande de bon sens a été de demander la réalisation urgente du schéma d'ingénierie prévoyant les raccordements effectifs des abonnés, dans quel délai et à quel coût. Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse de la SEM E-Tera, opérateur du département en la matière.

Sans information complémentaire le bureau, à l'unanimité, a souhaité avoir une vision d'ensemble de ce projet structurant et nous avons également consulté les divers opérateurs comme cela est fait dans les départements voisins. Une enveloppe de 200 000 € est inscrite au projet de budget 2015 pour avancer concrètement.

Nous vous laissons seuls juges d'apprécier à qui incombe la responsabilité de l'absence de fibre optique sur notre territoire !

Voilà les faits au-delà des promesses qui n'engagent que ceux qui les croient.

Alain GRAN, Vice-président en charge du Développement Economique

Guy SABLAYROLLES, 1^{er} Vice-président